

Compte-rendu de réunion

Objet : Groupe de travail conception des variantes pour le secteur Centre

Date de réunion : 24 novembre 2022

Lieu : Istres

Rédacteur du CR : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur

Intervenants	Participants	Liste de diffusion
Voir liste annexée		Participants

1. Rappel du contexte

Faisant suite au débat public sur la liaison Fos-Salon organisé en 2021, la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur a engagé dès fin 2021 une nouvelle phase d'études d'opportunités et de concertation continue.

Une première séquence de concertation s'est déroulée de mars à juin 2022 avec l'organisation de groupes de travail géographiques institutionnels et des groupes de travail thématiques grand public. Cette première séquence a permis d'enrichir les connaissances sur la situation du territoire, les enjeux et dynamiques d'évolution à prendre en compte pour le projet.

En parallèle, les études d'opportunités de phase 2 sur le projet avancent et une nouvelle séquence de concertation s'engage avec pour objectifs de :

- Partager avec les parties prenantes de la concertation :
 - Les objectifs du projet
 - L'état initial actualisé ;
 - Les dynamiques d'évolutions et projets envisagés sur le territoire ;
 - Les politiques et stratégies nationales : mobilité, énergie-climat, biodiversité, agriculture ... ;
- Recueillir les enjeux prioritaires des participants pour permettre l'évaluation des variantes ;
- Co-construire les variantes ;
- Partager la méthode d'évaluation des variantes.

Le 24 novembre 2022, la DREAL a organisé à Istres un groupe de travail sur la conception des variantes sur le secteur centre de la liaison Fos-Salon.

Le présent compte-rendu propose une restitution synthétique des échanges et contributions de ce groupe.

NB : Le support de présentation est joint au présent document

2. Introduction

M. Alain ARAGNEAU, adjoint à la mairie d'Istres, introduit ce groupe de travail en rappelant l'importance pour la mairie d'Istres de voir se réaliser la liaison Fos-Salon et invite les participants à contribuer sur la conception des variantes à l'occasion de ce groupe de travail.

La réunion s'est déroulée en 4 temps :

- Rappel du processus d'élaboration du projet
- Partage des enjeux de conception des variantes
- Travail participatif sur les propositions de variantes
- Suites et clôture de la réunion

Le travail participatif sur les propositions de variantes a eu pour objectif de recueillir des contributions sur les différents points d'échanges de la section centrale et plus spécifiquement de :

- Évaluer les premiers éléments de conception
- Anticiper les rétablissements d'accès
- Pointer les enjeux spécifiques sur chaque échangeur

3. Synthèse des échanges et contributions formulées lors du travail en atelier

Les différentes propositions d'échangeurs présents sur la section centrale ont fait l'objet d'une présentation successive et détaillée (du Nord au Sud) puis d'échanges spécifiques entre les participants dont les grands points sont relatés ci-après.

3.1. Viaduc de Miramas

La DREAL présente ses propositions pour le viaduc de Miramas et détaille les contraintes techniques pour son doublement.

Plusieurs hypothèses sont proposées par les participants :

- Doublement de la capacité du viaduc (2x2 voies) de franchissement des faisceaux de voies avec la création de carrefours dénivelés.
- Sans doublement du viaduc dans le cas où l'étude de trafic estimerait la capacité suffisante des voies aux heures de pointe au niveau des giratoires d'Aubanel et de Sulauze. Les résultats de l'étude permettront d'estimer le besoin de déniveler ou pas ces giratoires pour permettre une fluidification des trafics.

Le doublement du viaduc et la dénivellation des giratoires ressortent des échanges comme une attente particulière pour assurer :

- la continuité de la liaison Fos-Salon
- la fluidité des trafics

En cas de doublement du viaduc, les participants s'interrogent sur :

- La durée prévisionnelle des travaux et l'impact sur la mise en service de la liaison Fos-Salon.
 - La DREAL précise que les travaux du doublement du viaduc s'intégreraient dans un phasage à définir, mais n'entraîneraient pas de retard pour la mise en service des autres sections de la liaison.
- La position de la SNCF sur les interruptions de trafic
 - La DREAL précise que la SNCF est déjà informée du projet de liaison Fos-Salon et du doublement possible du viaduc. Les interruptions de trafic seraient organisées et programmées en amont.

Deux zones sont identifiées par les participants et reportées sur la cartographie en annexe 1 :

1. Une zone prévue d'être réaménagée par le groupe Orano dont le foncier appartient l'EPF PACA
2. Un cheminement d'accès utilisé pour desservir les parcelles agricoles

3.2. Echangeurs d'Aubanel et de Sulauze

Les participants soulignent la nécessité de déniveler les 2 giratoires.

Le projet, porté par le Département, de reprise du giratoire de Sulauze est présenté. Les travaux sont programmés pour 2024 et la mise en service devrait être effective en 2025.

Certains participants déplorent la nécessité de reprendre ce nouveau giratoire peu de temps après sa mise en service dans le cadre de la liaison Fos-Salon dans l'hypothèse où l'échangeur serait dénivélé. Des aménagements anticipés pourraient être envisagés.

3.3. Echangeur d'Entressen

Les participants soulignent la nécessité de compléter l'échangeur pour permettre les mouvements depuis et vers Miramas.

En complément de la présentation, ils partagent :

- La possibilité de créer un giratoire dénivélé afin d'améliorer la sécurité sur la RD5.
- Le besoin de limiter l'impact paysagé et celui sur la voie ferrée.
- Le projet de création d'une voie verte pour laquelle les aménagements au niveau d'Entressen devront permettre d'assurer la continuité.
- Une suggestion qui consisterait à créer un passage sous la RD5 pour le cheminement cyclable

3.4. Échangeur des Bellons

La DREAL présente le projet d'échangeur, dont la réalisation anticipée est portée par la Métropole Aix-Marseille Provence dans le cadre d'une délégation de maîtrise d'ouvrage de l'Etat. Ce dernier n'appelle pas de réaction de la part des participants.

3.5. Échangeur de Guynemer

Les représentants de la mairie d'Istres indiquent avoir demandé à la Métropole de modifier le tracé du BHNS en vue des aménagements futurs de l'échangeur dans le cadre de la liaison Fos-Salon. Il n'est donc pas prévu de faire circuler de BHNS dans ce secteur.

La DREAL présente le projet d'échangeur dénivelé avec un giratoire au-dessus de la route pour limiter les emprises et minimiser l'impact sur le bâti.

Les participants partagent l'importance de réutiliser l'allée des bergers de Crau afin de réaliser la bretelle de sortie depuis le sud. Il est également suggéré la possibilité de scinder les flux avec une voie reliée au futur giratoire pour les accès vers l'Ouest (BA125 et zone commerciale) et une autre voie pour rejoindre directement la ville d'Istres.

Les participants signalent la présence du canal de Martigues à l'Est de la sortie actuelle.

3.6. Échangeur de Dassault

La DREAL présente et explicite la proposition d'échangeur dit « à lunette ».

Les participants indiquent que le giratoire existant est aujourd'hui fortement saturé aux heures de pointe, car il représente l'accès principal par le Sud à la ville d'Istres.

Les participants souhaitent que soit étudiée la mise en place d'écrans de protection acoustique pour protéger les habitations des nuisances sonores de la route.

- La DREAL indique que des modélisations acoustiques seront réalisées avec la mise en service de la liaison Fos-Salon. Elles seront comparées avec les niveaux sonores actuels. En fonction des résultats et des variations de niveaux sonores, des mesures antibruits pourront être envisagées.
- Un groupe de travail sera organisé en 2023 pour présenter les modélisations acoustiques.

M. Sébastien MARTIN, Président du CIQ Le Grillon d'Istres, rappelle la contribution et les propositions formulées par le CIQ lors du débat public.

Cette contribution est accessible à l'adresse suivante : <https://fos-salon.debatpublic.fr/participez/calendrier/forum-11012021>

3.7. Échangeur de Rassuen

Les participants partagent le projet de développement de la gare de Rassuen en Pôle d'Échange Multimodal avec la mise en place d'une aire de covoiturage et une desserte par le BHNS.

L'opportunité de créer un échangeur complet, avec une desserte en provenance du Nord et du Sud, est partagée en raison notamment du projet d'écoquartier et de golf prévu sur le secteur et la création de 1 600 logements.

La DREAL présente 3 solutions d'échangeurs avec un raccordement au Nord, au Centre ou au Sud.

Les participants font remarquer que la géométrie de ces 3 solutions proposées est liée au choix des variantes qui seront retenues dans la section Sud de la liaison Fos-Salon avec :

- La variante 2 ou 3 au Nord de Fos-sur-Mer
- La variante du barreau des étangs, des voies portuaires ou l'aménagement sur place pour le contournement de Fos-sur-Mer

Les participants partagent :

- L'impact important sur le bâti et pour les exploitations agricoles de la variante d'échangeur proposée au Nord.
- Les difficultés pour créer un accès depuis le Nord à Istres avec la variante d'échangeur Sud.
- La présence du canal de Martigues qui est utilisé pour l'alimentation en eau potable de la ville d'Istres dans la zone.

4. Points divers

La question de l'accès général à l'information du grand public sur le projet de liaison Fos-Salon est évoquée.

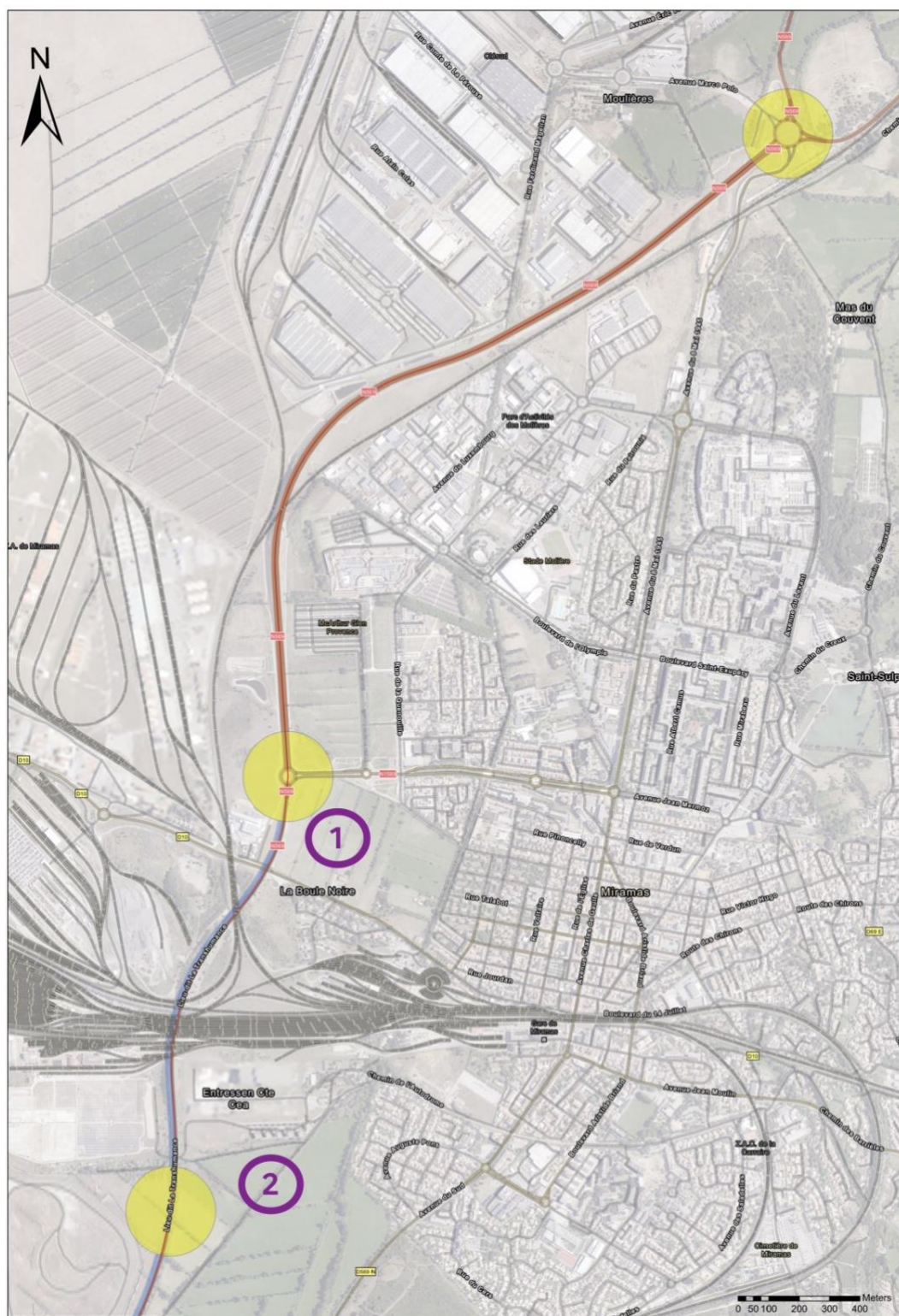
M. MARTIN précise que les différents propriétaires des secteurs concernés sont informés du projet en raison des emprises réservées qui sont rappelées et présentées lors de l'achat d'un bien chez le notaire.

5. Conclusion

La DREAL conclut la réunion et partage les suites du processus d'élaboration du projet et de concertation avec :

- L'envoi du diaporama et d'une synthèse de la réunion
- La mise en place d'un espace pour contribuer sur le site internet du projet de liaison Fos-Salon : <https://www.liaison-fos-salon.com/contribuer>
- La poursuite en 2023 du processus de concertation en lien avec l'avancement des études et de l'élaboration des variantes.

6. ANNEXE 1 – Cartographie des zones identifiées au niveau du viaduc de Miramas



7. ANNEXE 2 – LISTE DES PARTICIPANTS*

Nom	Prénom	Organisme
CEREA	Xavier	Responsable d'opération, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur
RICHARD-FEEROUJJI	Audrey	Garante de la CNDP pour le projet de liaison Fos-Salon
MEYER	Éric	Bureau d'étude EGIS
MONTANO	Marie-Christine	Bureau d'étude EGIS
BOUVET	Camille	Nicaya conseil, AMO concertation DREAL
PERICHON	Blandine	Nicaya conseil, AMO concertation DREAL
FLEURUS	Jordan	Nicaya conseil, AMO concertation DREAL

Nom	Prénom	Organisme
ARAGNEAU	Alain	Adjoint au maire, Mairie d'Istres
BALLARO	Xavier	Service DVPI – DEAO du GPMM
BERNEX	Jean-Luc	Directeur aménagement Conseil de territoire Istres Ouest Provence Ouest Métropole Aix-Marseille Provence
BIAGETTI	David	
CARBONEL	Sylvie	Chargée d'opération, Département des Bouches-du-Rhône
CASADO	Éric	Adjoint au maire, Mairie d'Istres
CLARET	René	Habitant, Collectif Cistude
FABRE	Marie-Claude	Habitante, Collectif Cistude
HIGLI	Daniel	Adjoint au maire, délégué aux déplacements, Mairie de Miramas
LESCOT	Jérôme	Habitant
MARTIN	Sébastien	Président du CIQ Le Grillon à Istres
MILLEVILLE	Christelle	
NOÉ	Jean-Laurent	AMO Vinci Autoroute réseau ASF
PERONNET	Michel	Adjoint au maire, Mairie de Grans
SIDENIUS	Jakob	Managing director, SEYARD Container Terminal
TASSONE	Carmelo	Directeur aménagement et grands projets Mairie de Miramas
TRAMONTIN	Céline	Présidente du SYMCRAU, adjointe au maire d'Istres
TRONC	Didier	Directeur technique du comité du foin de Crau Adjoint au maire, Mairie d'Istres
WOLFF	Axel	Responsable pôle Bouches-du-Rhône CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur

* *Participants ayant renseigné la feuille d'émargement*